

## Formation continue



« Le rôle du technicien ambulancier consiste à administrer au bénéficiaire les soins qu'il requiert selon les compétences et les protocoles établis, et à le transporter de façon sécuritaire dans un établissement. Le technicien ambulancier assume les fonctions d'évaluation et de stabilisation du bénéficiaire selon les protocoles et les ressources disponibles, dans le but de pouvoir prévenir une détérioration de sa condition, avant qu'il ne reçoive les soins médicaux appropriés ». (Extrait de la description de tâches provinciale, MSSS, 1992)

# TECHNIQUES AMBULANCIÈRES - AEC CWC.01 (2004)



COLLÈGE AHUNTSIC

Service de l'organisation de l'enseignement  
Juin 2004



COLLÈGE AHUNTSIC

9155 St-Hubert  
Montréal (Québec) - H2M 1Y8  
<http://www.CollègeAhuntsic.QC.CA>  
(514) 389-5921  
1-866-389-5921

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

1. Être âgé d'au moins 18 ans ;
2. Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une formation jugée suffisante et avoir réussi le cours sciences physiques 416 ou 3 unités de chimie et 3 unités de physique secondaire IV ;
3. Détenir un permis de conduire de classe 4A (conducteur de véhicule d'urgence) au moment de la demande d'admission ;
4. Satisfaire aux conditions du test d'intérêt personnel (TIP) au travail ainsi que réussir le test d'aptitudes physiques (TAPTA) spécifique aux techniques ambulancières ;
5. Posséder une bonne connaissance du français écrit et parlé.

***Vous devez satisfaire aux cinq conditions sans exception sinon vous ne serez pas admissible.***

### **CLIENTELE ADMISSIBLE**

Pour faire une demande, vous devez OBLIGATOIREMENT habiter une des régions administratives suivantes : Montréal-Laval, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière, Laurentides, Montérégie ou Lebel-Matagami. Le programme est fortement contingenté et les places sont LIMITÉES.

### **BUTS DU PROGRAMME**

Le programme Techniques ambulancières a pour but de former des techniciennes et des techniciens aptes à intervenir auprès des personnes en situation d'urgence préhospitalière.

Le programme vise à former des personnes capables de répondre aux appels d'urgence, d'évaluer la situation, de déterminer et d'appliquer les moyens d'intervention selon la situation, d'évaluer l'état de la victime, de lui donner les soins appropriés, de la transporter et de transmettre les renseignements pertinents au personnel spécialisé qui prend la victime en charge et qui assure la continuité des soins.

### **PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**

Les diplômés en Techniques ambulancières auront la polyvalence nécessaire pour travailler dans différentes situations d'urgence, dans des milieux d'intervention variés et très souvent en collaboration avec d'autres intervenants. Ils seront en mesure de travailler pour différentes catégories d'employeurs (corporations, particuliers, coopératives de travail, organisations para-gouvernementales), dans des contextes régionaux différents.

### **COMPÉTENCES VISÉES**

Les compétences visées par ce programme sont :

1. Analyser le travail de la technicienne et du technicien ambulancier.
2. Communiquer avec des intervenantes et des intervenants dans une situation d'intervention d'urgence.
3. Appliquer un processus d'évaluation clinique en situation d'urgence.
4. Déplacer des personnes.
5. Composer avec des réactions psychologiques en situation d'intervention.
6. Appliquer des protocoles et des techniques liés à l'administration des médicaments.
7. Donner des soins d'urgence en situation d'urgence préhospitalière.
8. Utiliser des techniques d'accès à des victimes et de dégagement de celles-ci.
9. Intervenir sur les lieux d'un sinistre.
10. Utiliser une ambulance en situation d'intervention.
11. Intervenir auprès de victimes en situation d'urgence préhospitalière.

## RÉPARTITION DES COURS

		Périodes/ semaine			Périodes/ semaine
		Thé.Lab.Tra.			Thé.Lab.Tra.
<b>Phase I – 10.5 semaines:</b>			<b>Phase II – 10.5 semaines:</b>		
181-100-AH	Champs de pratique de TA	3-0-1	350-109-AH	Urgences psychosociales préhospitalières	2-2-2
101-106-AH	Biologie humaine en TA	2-1-2	181-104-AH	Urgences médicales préhosp. I	2-2-2
181-101-AH	Déplacement des usagers	1-2-2	181-105-AH	Urgences médicales préhosp. II	2-2-2
181-102-AH	Évaluation clinique préhospitalière	2-2-2	181-107-AH	Urgences traumatiques préhosp. I	<u>2-2-2</u>
181-103-AH	Support des fonctions vitales	<u>1-2-2</u>			8-8-8
		9-7-9			
<b>Phase III – 10 semaines:</b>			<b>Phase IV – 10 semaines :</b>		
181-106-AH	Urgences médicales préhosp. III	2-2-3	181-111-AH	Utilisation d'un véhicule d'urgence	1-2-1
181-108-AH	Urgences traumatiques préhosp. II	2-2-3	181-112-AH	Intégration au milieu préhospitalier	1-9-2
181-109-AH	Urgences traumatiques préhosp. III	1-2-3	181-113-AH	Synthèse des apprentissages en TA	<u>1-2-2</u>
181-110-AH	Intervention en situations d'exceptions préhospitalières	<u>2-2-3</u>			3-13-5
		7-8-12			

Note : Le programme est d'une durée de 945 heures qui se donne à temps plein de façon intensive à un rythme d'environ 25 heures à 35 heures par semaine.

### **PROCÉDURE D'ADMISSION - Tout dossier incomplet sera retourné.**

Lorsque le Collège décide de lancer un appel de candidatures, vous devez transmettre le formulaire de demande d'admission ainsi que l'ensemble des documents requis dûment remplis au :

Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)  
Case postale 11028  
Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec)  
H3C 4W9

**Notez bien** que l'admission en Techniques ambulancières ne s'inscrit pas dans la procédure régulière d'admission du SRAM. Lorsque le Collège décide de lancer un appel de candidatures, il l'annonce sur son site Web et une date limite est déterminée. Les candidats doivent alors faire parvenir, avant cette date limite, leur dossier complet, en utilisant le formulaire d'admission réservé spécialement à cet effet (formulaire disponible au Collège, au SRAM et dans les régies régionales de la santé desservies par le Collège Ahuntsic).

### **Documents requis (qui doivent être joints à votre demande d'admission)**

#### **Pour un étudiant d'origine canadienne né au Québec :**

- ⇒ un extrait de l'acte de naissance (**avec le nom et le prénom des parents**),
- ⇒ le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent\*
- ⇒ le dernier relevé de notes des études secondaires,
- ⇒ le dernier relevé de notes des études collégiales et post secondaires, s'il y a lieu,
- ⇒ photocopie du permis de conduire (classe 4A),
- ⇒ curriculum vitae,
- ⇒ tout document que vous jugez pertinent.

### **Pour un étudiant d'origine canadienne né à l'extérieur du Québec :**

- ⇒ un extrait de l'acte de naissance (**avec le nom et le prénom des parents**),
- ⇒ le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent\*
- ⇒ le dernier relevé de notes des études secondaires,
- ⇒ le dernier relevé de notes des études collégiales et post secondaires, s'il y a lieu,
- ⇒ photocopie du permis de conduire (classe 4A),
- ⇒ curriculum vitae,
- ⇒ tout document que vous jugez pertinent.
- ⇒ une preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec au sens du « *Règlement sur la définition du résident du Québec* » (voir page suivante).

### **Pour un étudiant d'origine étrangère :**

- ⇒ un extrait de l'acte de naissance (**avec le nom et le prénom des parents**),
- ⇒ le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent\*
- ⇒ photocopie du permis de conduire (classe 4A),
- ⇒ curriculum vitae,
- ⇒ tout document que vous jugez pertinent,
- ⇒ une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente (**carte de citoyenneté canadienne, fiche relative au droit d'établissement IMM 1000, preuve de l'obtention du statut de réfugié politique, etc.**),
- ⇒ une preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec au sens du « *Règlement sur la définition du résident du Québec* ».

### **\*Études hors Québec**

Tout candidat qui aurait suivi des études hors Québec doit fournir une attestation d'équivalence d'études émise par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI). Pour connaître le bureau de MRCI le plus près de chez-vous, appelez le **514-864-9191**.

### **RÉSIDENT DU QUÉBEC**

Si vous êtes né au Québec, vous êtes automatiquement qualifié comme résident du Québec.

Veillez vous référer au site Web, à l'adresse ci-bas, rubrique «*documents requis pour l'inscription*» pour établir si vous êtes résident du Québec.

Les personnes qui ne pourront se qualifier en tant que résidents du Québec, devront déboursier des droits de scolarité de 912 \$ par session.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les candidats pré-sélectionnés sur la base de la qualité de leur dossier académique seront convoqués à un test d'aptitudes physiques en Techniques ambulancières (TAPTA), à un Test d'intérêts personnels (TIP) ainsi qu'à une entrevue de sélection. Des frais de 100 \$ seront exigibles lors de la passation de ces tests. À la fin du processus de sélection, un résultat minimal de 60 est exigé pour être éligible à la formation (qualité du dossier académique : 65% / performance à l'entrevue : 35%).

## LÉGENDE :

<b>CR</b> : Corequis	Cours devant être suivi avant ou en même temps que le cours concerné
<b>PA</b> : Préalable absolu	Vous devez avoir suivi et réussi le cours préalable
<b>PR</b> : Préalable relatif	Vous devez avoir suivi le cours préalable et avoir obtenu la note d'au moins 50%.

### 101-106-AH BIOLOGIE HUMAINE EN TECHNIQUES AMBULANCIÈRES

pondération 2-1-2  
1,66 unités

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise l'acquisition des connaissances de base en anatomie et en physiologie humaine. Ces concepts seront illustrés par des exemples de déséquilibre de l'homéostasie, des traumatismes et des pathologies courantes.

Au fil du cours, l'élève acquiert une vue d'ensemble des différents systèmes du corps humain. L'élève développe ensuite une compréhension générale des molécules biologiques importantes en lien avec les activités métaboliques chez l'humain. L'élève poursuit, avec l'étude des principaux tissus, leur regroupement en organe et l'organisation des organes à l'intérieur des principaux systèmes. Tout au long du cours, l'élève complète les notions d'anatomie et de physiologie en étudiant les grandes lignes de la régulation de l'homéostasie, les déséquilibres homéostatiques et certains traumatismes ou pathologies.

Les principaux thèmes abordés incluent les notions de bases en biologie cellulaire, ainsi que l'anatomie et la physiologie des systèmes nerveux, circulatoire, respiratoire, lymphatique, immunitaire, digestif, excréteur, locomoteur et reproducteur. Le cours abordera par ailleurs certains aspects de la régulation de l'homéostasie par les systèmes nerveux et endocrinien et les déséquilibres homéostatiques courants.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, l'élève assiste à la présentation des notions théoriques dispensées à l'aide d'acétates, de modèles anatomiques ou d'autres supports visuels. L'élève prend des notes, répond aux questions et participe aux discussions. Certains exercices formatifs effectués en groupe pourront compléter le cours ou les activités en classe.

**Au laboratoire**, l'élève effectue, en équipe de deux, une dissection du rat.

**Comme travail personnel**, l'élève se prépare à prendre une part active aux activités d'apprentissage en classe, en lisant les sections recommandées du livre de référence ; il effectue des exercices d'évaluation formative, individuellement ou en groupe ; il résume et étudie la matière en cours.

---

### 181-100-AH CHAMPS DE PRATIQUE DES TECHNIQUES AMBULANCIÈRES

pondération 3-0-1  
1,33 unités

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise à situer le champs de pratique, ainsi que les rôles et responsabilités du technicien ambulancier dans le domaine préhospitalier québécois.

Les objectifs de ce cours sont de situer le champs de pratique du technicien ambulancier avec les autres intervenants du système préhospitalier.

Les principaux thèmes abordés sont : l'historique des soins préhospitaliers québécois ; la structure du système de santé québécois, les rôles et les responsabilités des intervenants du système préhospitalier ; le champs de pratique du technicien ambulancier et l'éthique du travail, ainsi que le cadre médico-légal de la profession. Une courte introduction aux protocoles d'interventions cliniques du technicien ambulancier, aux techniques de communication efficaces auprès des intervenants d'urgence, aux relations interpersonnelles, de même que l'introduction aux divers équipements à bord d'un véhicule ambulancier.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques.

### 181-101-AH DÉPLACEMENT DES USAGERS

pondération 1-2-2

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation et à l'entretien des différents outils qui servent au déplacement et au transport des usagers.

L'objectif de ce cours est de permettre à l'élève de planifier une stratégie de déplacement d'un usager dans un contexte préhospitalier.

Les principaux thèmes abordés sont : les capacités et les limites physiques du corps humain à l'effort ; les risques inhérents reliés à la tâche de déplacer des usagers ; les habiletés reliées à l'utilisation et à l'entretien des outils de déplacement des usagers ; l'importance de développer et de maintenir une forme physique tout au long de sa carrière. L'élève apprend également les notions associées à la protection universelle contre les risques biologiques lors de la manipulation des usagers et des équipements.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise et intègre les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide de ses notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

## 181-102-AH ÉVALUATION CLINIQUE PRÉHOSPITALIÈRE

pondération 2-2-2  
2,00 unités

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours concerne l'évaluation clinique préhospitalière systématique, dynamique et rigoureuse.

Les objectifs de ce cours sont de rendre l'élève compétent à appliquer l'évaluation clinique auprès d'un usager dans un contexte d'urgence préhospitalière, traumatique ou médicale, incluant l'administration des médicaments, et de le sensibiliser aux aspects objectifs, dynamiques et rigoureux de l'évaluation clinique.

Les principaux thèmes abordés sont : l'évaluation de la scène ; l'évaluation et les soins primaires ; la collecte des signes vitaux ; l'évaluation physique ainsi que les soins qui s'y rattachent ; l'application d'une évaluation de la stabilité de la victime ; la collecte objective des informations cliniques, lesquelles l'élève doit transmettre, de façon objective et structurée, dans des rapports verbaux et écrits. Finalement, l'élève doit appliquer ces notions en tenant compte des particularités associées aux clientèles pédiatriques, adultes et gériatriques.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise et intègre les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide de ses notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

## 181-103-AH SUPPORT DES FONCTIONS VITALES

pondération 1-2-2

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'appliquer l'évaluation des fonctions vitales (évaluation primaire de l'évaluation clinique) et d'appliquer, de façon rapide et rigoureuse, les soins et les techniques de réanimation de base.

Les objectifs de ce cours sont l'application des techniques de réanimation chez les différentes victimes telles que le bébé, l'enfant et l'adulte, et de développer une confiance ainsi qu'une dextérité dans l'utilisation des équipements de réanimation.

Les principaux thèmes abordés sont : notions et équipements associés à l'oxygénothérapie ; les techniques de réanimation de base chez les bébés, les enfants et les adultes ; les soins vitaux chez la victime en arrêt cardiorespiratoire et les techniques d'évacuation chez la victime en arrêt cardiorespiratoire.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise et intègre les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide de ses notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

## 181-104-AH URGENCES MÉDICALES PRÉHOSPITALIÈRES I

pondération 2-2-3  
2,33 unités

CR 181-105-AH

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent des signes et des symptômes reliés aux pathologies des systèmes respiratoire et circulatoire.

Les objectifs de ce cours sont l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager (pédiatrique, adulte ou gériatrique ou affecté de limites physiques ou intellectuelles) qui présente des signes ou symptômes d'une pathologie reliée aux systèmes respiratoire et circulatoire. L'élève doit également appliquer les soins cliniques préhospitaliers associés à ces pathologies.

Les principaux thèmes abordés sont : les principales pathologies des systèmes respiratoire et circulatoire ; l'application des protocoles d'intervention clinique reliés aux signes et symptômes présentés par l'usager ; l'application des protocoles de défibrillation et d'intubation ; les principes de pharmacologie (pharmacovigilance), ainsi que l'administration des médicaments : Acide acétylsalicylique et Nitroglycérine.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

## 181-105-AH URGENCES MÉDICALES PRÉHOSPITALIÈRES II

pondération 2-2-2

CR 181-104-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent des signes et des symptômes reliés aux pathologies : respiratoire, neurologique, abdominale, métabolique, infectieuse, urinaire, inflammatoire, hématologique, ainsi que le choc.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager (pédiatrique, adulte ou gériatrique ou affecté de limites physiques ou intellectuelles) qui présente des signes ou symptômes d'une pathologie reliée aux systèmes respiratoire et circulatoire, et l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux pathologies énumérées ci-haut.

Les principaux thèmes abordés sont : les principales pathologies des systèmes : respiratoire, neurologique, abdominale, métabolique, infectieuse, urinaire, inflammatoire, hématologique, ainsi que le choc ; l'application des protocoles d'intervention clinique reliés aux signes et symptômes présentés par le usager ; l'administration des médicaments : Salbutamol et Glucagon.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

**181-106-AH URGENCES MÉDICALES PRÉHOSPITALIÈRES III**pondération 1-2-2  
1,66 unitésPA 350-109-AH  
PA 181-104-AH  
PA 181-105-AH  
PA 181-107-AH**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les usagers pédiatriques et les victimes qui présentent des signes et des symptômes reliés aux pathologies : de l'appareil reproducteur féminin, des anomalies congénitales, des troubles du cou et des voies respiratoires supérieures ; appliquer des soins cliniques pour la femme qui accouche et son nouveau-né ; administrer des soins préhospitaliers chez les usagers souffrant : de problèmes reliés au système immunitaire, de brûlures, d'intoxication et de problèmes liés à l'environnement.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager (pédiatrique, adulte ou gériatrique ou affecté de limites physiques ou intellectuelles) qui présente des signes ou symptômes d'une des pathologies énumérées ci-dessus. L'élève doit également appliquer les protocoles et les soins cliniques préhospitaliers associés.

Les principaux thèmes abordés concernent les principales pathologies : de l'appareil reproducteur féminin, des anomalies congénitales, des troubles du cou et des voies respiratoires supérieures ; l'application des protocoles d'intervention clinique reliés aux signes et symptômes présentés par l'usager, ainsi que l'administration du médicament : Épinéphrine.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

---

## **181-107-AH      URGENCES TRAUMATIQUES PRÉHOSPITALIÈRES I**

pondération 2-2-2  
unités 2,00

PA 101-106-AH  
PA 181-100-AH  
PA 181-101-AH  
PA 181-102-AH  
PA 181-103-AH

### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent un traumatisme crâniocérébral, médullospinal ou un état de choc d'origine traumatique.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager traumatisé ; l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux traumatismes crâniocérébral, médullospinal ou d'un état de choc d'origine traumatique.

Les principaux thèmes abordés sont : l'historique de la traumatologie, la biomécanique des blessures, les traumatismes crâniocérébral, médullospinal et le choc d'origine traumatique. L'élève apprend également les protocoles ainsi que les techniques de soins liés aux traumatismes énumérés ci-dessus.

### **PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

---

## **181-108-AH      URGENCES TRAUMATIQUES PRÉHOSPITALIÈRES II**

pondération 2-2-3  
2,33 unités

PA 350-109-AH  
PA 181-104-AH  
PA 181-105-AH  
PA 181-107-AH  
CR 181-109-AH

### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les victimes qui présentent un traumatisme : thoracique, abdominal ou pelvien, ainsi que chez la femme enceinte et l'enfant traumatisé.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager traumatisé, et l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux traumatismes énumérés ci-haut.

Les principaux thèmes abordés sont : les traumatismes thoraciques, abdominaux et pelviens ainsi que l'intervention auprès d'une femme enceinte et de l'enfant traumatisé ; les protocoles ainsi que les techniques de soins liés aux traumatismes énumérés ci-haut.

### **PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

---

<b>181-109-AH</b>	<b>URGENCES TRAUMATIQUES PRÉHOSPITALIÈRES I I I</b>	pondération 1-2-3 2,00 unités
PA 350-109-AH		
PA 181-104-AH		
PA 181-105-AH		
PA 181-107-AH		
CR 181-108-AH		

### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours a pour but de rendre l'élève apte à appliquer des soins et des protocoles cliniques préhospitaliers chez les victimes gériatriques traumatisées qui ont des blessures musculosquelettiques.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager traumatisé ; l'administration des soins cliniques préhospitaliers associés aux traumatismes musculosquelettiques et gériatrique ; intégrer toutes les notions de soins aux victimes traumatisées, apprises à ce jour.

Les principaux thèmes abordés sont : les traumatismes gériatriques ainsi que les blessures musculosquelettiques, et les protocoles ainsi que les techniques de soins liés aux traumatismes énumérés ci-dessus.

### **PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

---

<b>181-110-AH</b>	<b>INTERVENTION EN SITUATIONS D'EXCEPTIONS PRÉHOSPITALIÈRES</b>	pondération 2-2-3 2,33 unités
PA 350-109-AH		
PA 181-104-AH		
PA 181-105-AH		
PA 181-107-AH		

### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours a pour but de développer les connaissances et les habiletés pour intervenir et gérer, de façon efficace et sécuritaire, les situations préhospitalières dont les exigences dépassent les interventions usuelles.

Les objectifs de ce cours sont : de permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires à l'évaluation et à l'approche sécuritaire des scènes d'intervention ; à gérer efficacement un événement à victimes multiples ; à travailler et à communiquer efficacement avec les différents intervenants d'urgence ; à utiliser efficacement et d'une manière sécuritaire, les outils d'intervention disponibles dans un véhicule ambulancier.

Les principaux thèmes abordés sont : reconnaître les risques et les dangers lors de l'approche d'une scène d'intervention ; communiquer efficacement ses intentions et identifier les différentes ressources avec lesquelles les techniciens ambulanciers doivent travailler ; établir ou reconnaître les différents périmètres d'intervention sur les lieux d'un événement ; élaborer des stratégies d'intervention en situation de plan incliné, en décarcération et autres situations d'exception préhospitalière. Lors d'événements à victimes multiples: identifier les soins à donner en priorité, stabiliser les victimes et les évacuer convenablement en zone sécuritaire ; établir les structures d'intervention préhospitalières et gérer les intervenants en santé physique ; utiliser adéquatement et de façon sécuritaire, les outils d'intervention disponibles dans un véhicule d'urgence.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratique, il perfectionne les techniques apprises.

---

### 181-111-AH UTILISATION DU VÉHICULE D'URGENCE

pondération 1-2-1  
1,33 unités

PA 181-106-AH  
PA 181-109-AH

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en pratique les principales habiletés de la conduite sécuritaire et efficace d'un véhicule d'urgence.

Les objectifs de ce cours sont de développer et de mettre en pratique les compétences dans la conduite sécuritaire d'un véhicule d'urgence, et d'adapter la conduite du véhicule en fonction des normes qui favorisent le confort du passager, selon sa pathologie.

Les principaux thèmes abordés sont : le code de la sécurité routière ; l'utilisation des signaux avertisseurs sonores et lumineux ; les techniques de conduite sécuritaire en situation non-urgente et en situation urgente ; l'initiation à un système médicalisé d'attribution des appels ; l'utilisation des outils de répartition assistée par ordinateur ainsi que par les ondes radio ; l'initiation à la cartographie ; la vérification de l'équipement clinique ainsi que la vérification mécanique adaptée du véhicule ambulancier.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant ; il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers de conduite en circuits ouverts et fermés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises, complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques.

---

### 181-112-AH INTÉGRATION AU MILIEU PRÉHOSPITALIER

pondération 1-9-2  
4,00 unités

PA 181-106-AH  
PA 181-108-AH  
PA 181-109-AH  
PA 181-110-AH

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de transférer les apprentissages dans un contexte préhospitalier. À titre de stagiaire, l'élève applique les savoir-être et savoir-faire associés aux rôles et responsabilités du technicien ambulancier et dans le respect de l'éthique de la profession.

Les objectifs de ce cours sont : développer une autocritique des interventions complétées et en tenir compte dans les interventions ultérieures.

Les principaux thèmes abordés : l'approche psychosociale en fonction des différentes clientèles ; l'application : de l'évaluation clinique de façon rigoureuse et dynamique, des soins selon les protocoles d'intervention clinique, de la collecte rigoureuse et pertinente des informations clinique et leur consignation, de façon objective et structurée dans les documents appropriés. Il doit faire la démonstration des techniques de déplacement et de transport sécuritaire ; de sa capacité d'adaptation de l'évaluation et des soins cliniques selon l'âge et l'état physique, psychologique et clinique de l'usager.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, l'élève participe aux rencontres de pré, mi et post-stage où il prend note des différentes consignes associées au stage. L'élève rencontre le chargé de cours, durant le stage, afin de rendre compte et de discuter de sa progression.

**En stage**, l'élève est graduellement introduit vers une situation d'autonomie ; il doit assumer toutes les responsabilités et les tâches associées au statut de technicien ambulancier, selon les standards enseignés, et il doit compléter les rapports cliniques.

**Comme travail personnel**, l'élève doit compléter le cahier de stage ; il doit poser un regard critique sur la maximisation de ses interventions durant son stage ; à l'aide de cette critique et celle offerte par ses moniteurs de stage, il doit identifier ses lacunes et faiblesses et établir une stratégie d'amélioration de la qualité de ses interventions, dans le but d'atteindre les standards d'intervention reconnus.

---

**181-113-AH    SYNTHÈSE DES APPRENTISSAGES EN TECHNIQUES AMBULANCIÈRES**    pondération 1-2-2  
1,66 unités

PA 181-106-AH  
PA 181-108-AH  
PA 181-109-AH  
PA 181-110-AH

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'élève de faire un retour et de synthétiser les connaissances et compétences multiples acquises durant sa formation.

Par des mises en situation, l'élève doit appliquer le savoir-être et le savoir-faire attendus d'un technicien ambulancier nouvellement diplômé et dans le respect de l'éthique de la profession.

Les thèmes abordés tout au long de sa formation sont repris dans ce cours synthèse. L'élève doit également démontrer qu'il est en mesure d'appliquer un jugement. Il doit faire preuve de rigueur dans le cadre d'une intervention clinique préhospitalière.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**En classe**, l'élève complète les épreuves théoriques qui évaluent l'ensemble des notions apprises.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, seul ou en équipe, l'élève synthétise les notions apprises. À l'aide des notes prises pendant les laboratoires et pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

---

PA 101-106-AH  
PA 181-100-AH  
PA 181-101-AH  
PA 181-102-AH  
PA 181-103-AH

### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'intervenir auprès d'un usager dans contexte d'urgence préhospitalière psychosociale.

Les objectifs de ce cours sont : l'application systématique, dynamique et rigoureuse de l'évaluation clinique préhospitalière auprès d'un usager dans un contexte d'urgence psychosociale, et l'application des protocoles et des soins cliniques préhospitaliers liés aux urgences psychosociales.

Les principaux thèmes abordés sont : les principales pathologies psychiatriques ; l'identification d'un problème de comportement qui présente un certain niveau d'urgence ; l'identification du potentiel de violence et la compréhension des rôles et responsabilités des intervenants dans ce type de situation ; l'intégration des considérations psychosociales dans l'intervention ambulancière ; la connaissance et l'application des protocoles médicaux-légaux ; la mise en œuvre d'une approche non-agressive auprès d'une victime agitée ; l'intervention auprès de l'usager suicidaire ; l'identification et la conduite face à des réactions psychologiques personnelles chez les victimes et les intervenants préhospitaliers ; les techniques de gestion de stress.

### **PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

**En classe**, seul ou en équipe, l'élève assiste et participe aux exposés de l'enseignant, il prend des notes et complète les exercices proposés.

**En laboratoire**, seul et en équipe, l'élève participe aux ateliers techniques et aux mises en situation ; il note les éléments importants de la rétroaction du professeur et les scénarios associés.

**Comme travail personnel**, l'élève synthétise les notions apprises ; complète les exercices formatifs et les guides d'études, imprimés et électroniques. À l'aide des notes prises en laboratoires et en pratiques, il perfectionne les techniques apprises.

---

## **Exigences médicales en matière de vaccination pour les élèves inscrits dans le programme de Techniques ambulancières**

### ***Exigences médicales***

Les élèves inscrits en Techniques ambulancières doivent répondre aux exigences médicales du ministère de la Santé et des Services Sociaux.

**Pour compléter le programme de vaccination, l'élève doit fournir la preuve :**

#### **1. Qu'il est protégé contre la DIPHTÉRIE et le TÉTANOS**

L'élève doit avoir **une preuve de vaccination contre la diphtérie et le tétanos datant de moins de dix ans**. Actuellement, le vaccin recommandé est le vaccin combiné pour adulte D-2 T-5 (absorbé) 0,5 ml donné par

voie intramusculaire. Une dose de rappel est recommandée à tous les 10 ans. L'épreuve de Schick-Moloney n'est pas nécessaire avant l'administration de ce vaccin.

## **2. Qu'il est protégé contre la POLIOMYÉLITE**

L'élève doit avoir **une preuve de vaccination contre la poliomyélite**. On recommande le vaccin VPTI (Salk) pour ceux qui n'ont jamais été vaccinés. Le stagiaire ayant eu l'immunisation primaire avec le VPTI (Salk) devra recevoir un rappel de VPTI (Salk) si la dernière dose a été donnée il y a 10 ans ou plus. Celui dont l'immunisation primaire a été complétée (cinq injections) avec VPTO (Sabin) par la bouche, n'a pas besoin de rappel.

## **3. Qu'il est protégé contre la RUBÉOLE, la ROUGEOLE et les OREILLONS**

### ***Rubéole***

L'élève doit avoir une preuve écrite d'immunisation contre la rubéole ou l'attestation de son état immunitaire par dosage des anticorps antirubéoleux.

### ***Rougeole***

L'élève né après le 1<sup>er</sup> janvier 1956, n'ayant pas de preuve d'immunisation contre la rougeole ou n'ayant pas contracté la maladie, doit être immunisé contre la rougeole et recevoir les 2 doses requises.

### ***Oreillons***

Le stagiaire doit avoir une preuve écrite d'immunisation contre les oreillons ou une attestation médicale certifiant la maladie antérieurement ou une attestation de son état immunitaire par dosage des anticorps contre les oreillons.

### ***Remarque***

L'absence d'une preuve écrite d'immunisation, d'une attestation de la maladie clinique ou d'un dosage des anticorps justifie de vacciner contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. On reconnaît généralement qu'il n'y a pas de danger à vacciner un individu qui aurait été immunisé naturellement ou par vaccin sans qu'on le sache. Le vaccin combiné contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (R.R.O.) est le vaccin recommandé pour atteindre les objectifs du programme.

## **4. Qu'il a subi une épreuve à la TUBERCULINE**

Le produit recommandé est le **P.P.D. 5 u.t. 0.1 ml par voie intradermique**. Le dépistage n'est pas recommandé pour les personnes ayant déjà reçu le B.C.G. ni pour les personnes ayant déjà eu une épreuve significative. Si l'épreuve est significative, c'est-à-dire de 10 mm ou plus, l'élève devra être dirigé vers son médecin pour une radiographie pulmonaire et un suivi. Si l'épreuve est non significative (10 mm ou moins), l'élève aura à subir une autre épreuve 7 à 10 jours plus tard.

***Le vaccin B.C.G. n'est pas recommandé.***

## **5. Qu'il est protégé contre l'HÉPATITE B**

Dans certains cas, les élèves qui font des stages en milieu hospitalier devront également démontrer qu'ils sont protégés contre l'HÉPATITE B (3 doses de vaccin). **Toutefois, les élèves inscrits dans les programmes mentionnés ci-haut ne doivent pas entreprendre de programme de vaccination contre l'HÉPATITE B.**